



Bruno Robin

Email	brobin@ftpa.fr
Téléphone	+33 (0)1 45 00 86 20
Fonction	Associé

Ancien Dirigeant et Directeur juridique d'un Constructeur informatique majeur, Bruno ROBIN, conseille, depuis 1992 les dirigeants de PME, dans la mise en place dynamique et innovante de leur stratégie juridique, y compris contentieuse, et pour l'ensemble de leurs opérations de croissance ou de restructuration.

Il est l'un des pionniers de la fiducie en France et a été à l'initiative de fiducies emblématiques, notamment dans le contexte de procédures collectives ou de prévention des difficultés des entreprises, mais aussi in boni, par exemple en transmissions patrimoniales de dirigeants fondateurs ou pour la protection de majeurs incapables.

Bruno Robin est par ailleurs administrateur de l'AFF (Association Française des Fiduciaires) aux côtés des associés fondateurs (Caisse des Dépôts, CACIB, Equitis Gestion). ainsi que de l'AFIDU (Association des Avocats Fiduciaires). Il participe au groupe de travail sur la réforme de la fiducie mis en place par la Chancellerie et est à l'origine de la création d'un diplôme Universitaire ad'hoc avec l'Université d'Orléans.

Bruno Robin est aussi actif dans les mariages d'entreprises, plus particulièrement mandaté par des Entrepreneurs familiaux, par exemple avocat historique de la Famille Rethmann pour la France (Groupe familial de 80 000 salariés qu'il a assisté pour son acquisition de 34 % de TRANSDEV) ou encore de Philippe Briand, fondateur du Groupe Arche Citya, qu'il accompagne pour toutes ses acquisitions majeures dont récemment Century 21.

Bruno Robin a, par ailleurs, été auditionné par la Commission des lois de l'Assemblée Nationale pour ses préconisations en matière de gouvernance d'entreprise.

Il intervient dans tous secteurs d'activités et bénéficie par ailleurs d'une reconnaissance rare en droit de la mutualité.

Bruno Robin a également été Maître de Conférence Associé à l'Université de droit d'Orléans.

Il est avocat au barreau de Paris depuis 1992 (ACJ) et diplômé des Universités de Paris et Bordeaux.

Bruno Robin est par ailleurs un des deux seuls avocats français à avoir obtenu le certificat de spécialisation en droit de la fiducie

Bruno Robin est aussi trufficulteur, marathonien et saxophoniste, à ses rares heures creuses, ce qui explique son peu de talent à ces égards.